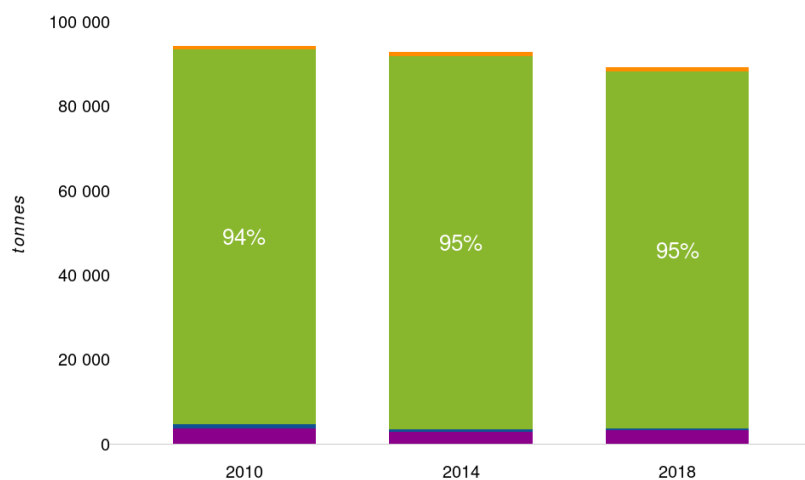
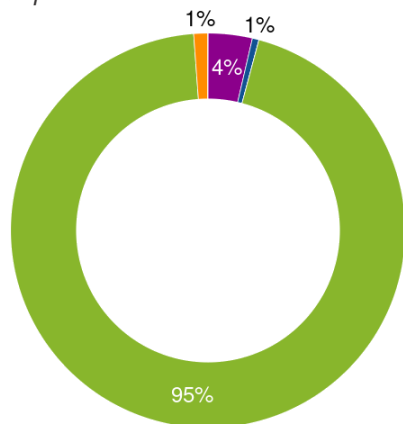


INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

NH₃
ammoniac

Recensement des émissions NH₃ rejetées dans l'air à l'échelle régionale

par secteur d'activité



Résidentiel Tertiaire



Routier



Autres transports



Agriculture



Industrie



Sources naturelles

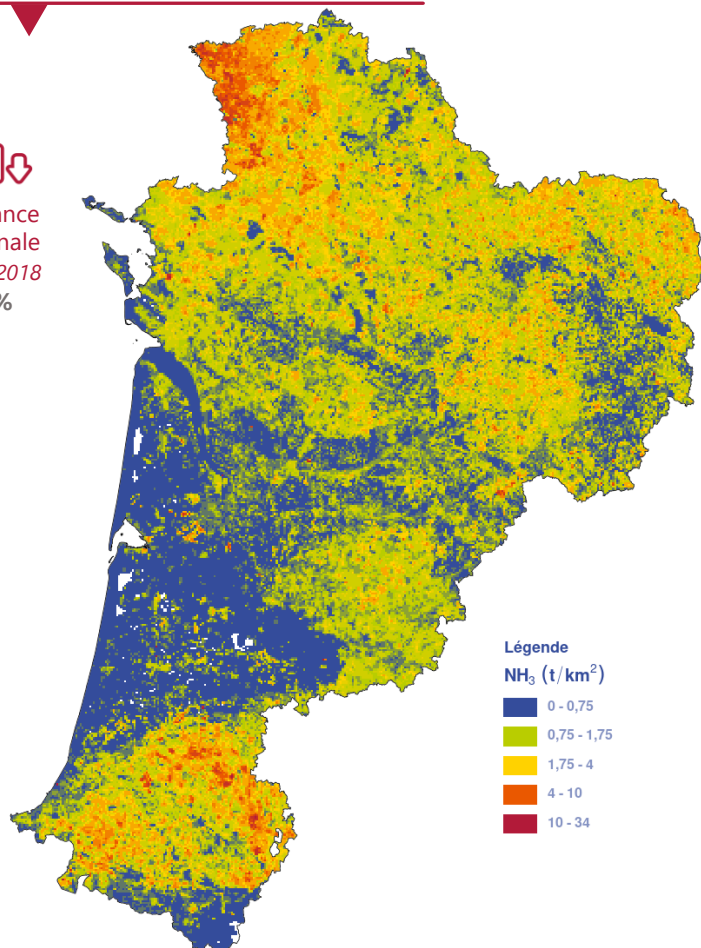
L'ammoniac est principalement émis par le **secteur agricole**, rejeté notamment par l'application d'**engrais synthétiques** ou de **déjections animales** sur les champs pour fertiliser les cultures. L'ammoniac est également issu de l'**élevage**, rejeté par les déjections des animaux dans les bâtiments agricoles mais aussi au niveau des prairies utilisées pour le **pâturage**.

En dehors de l'agriculture, l'ammoniac provient également du **chauffage au bois** dédiée aux logements et des locaux de la branche tertiaire.

Les quantités d'émissions sont assez stables dans le temps, avec une légère baisse de 5% depuis 2010.

Émissions de NH₃ géolocalisées

tendance régionale 2010/2018
-5%



Légende
NH₃ (t/km²)

- 0 - 0,75
- 0,75 - 1,75
- 1,75 - 4
- 4 - 10
- 10 - 34

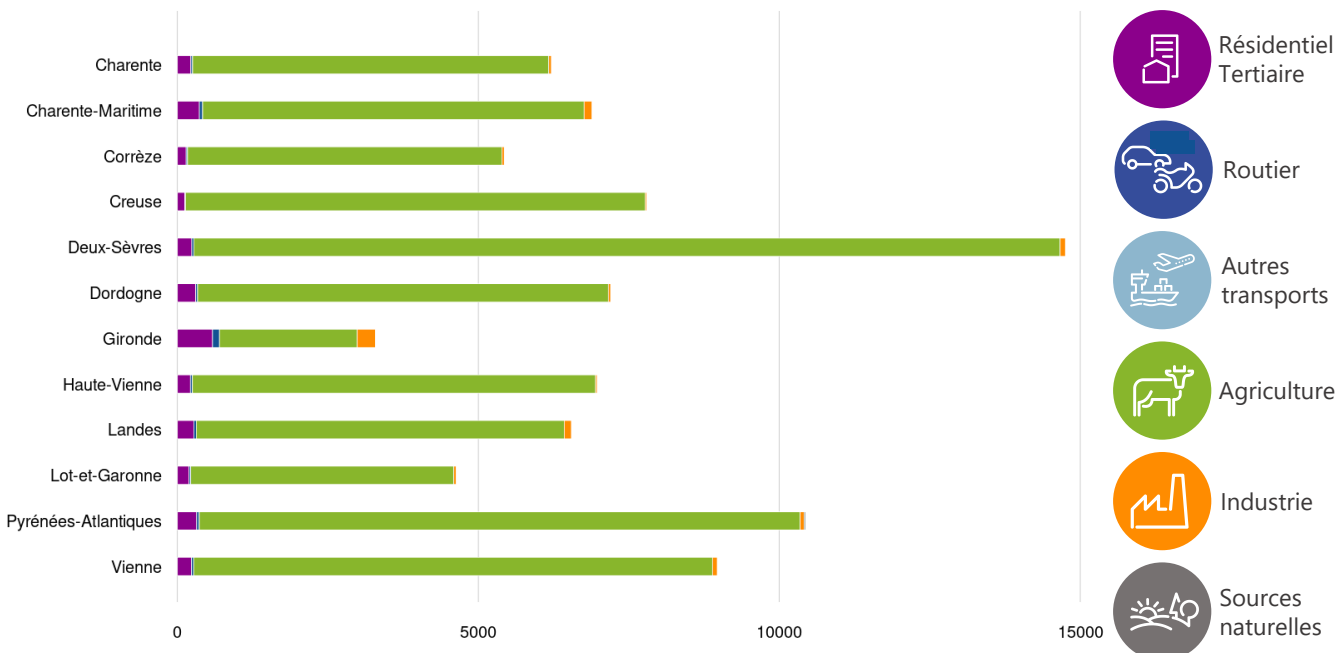
INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

NH₃

ammoniac

Répartition des émissions par département

par secteur d'activité

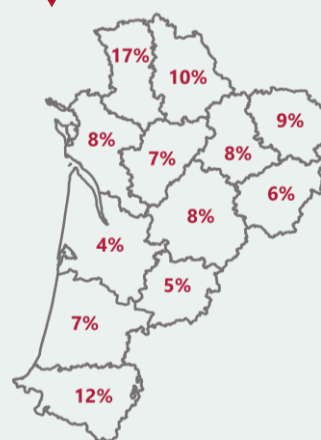


Les émissions d'ammoniac les plus élevées proviennent des départements Deux-Sèvres et Pyrénées-Atlantiques, où les surfaces cultivées sont importantes, avec notamment des **grandes cultures nécessitant l'apport d'engrais** (blé, colza, maïs) et où les **activités d'élevage** participent également aux émissions d'ammoniac.

La Creuse, la Dordogne et la Haute-Vienne possèdent des émissions d'ammoniac assez élevées par rapport aux autres départements, en raison de la présence de **nombreux élevages de bovins** tout particulièrement, et d'une pratique développée du **pâturage**.

La Gironde présente les émissions d'ammoniac les plus faibles du fait d'un **territoire fortement urbanisé** ; son agriculture est principalement dédiée à la culture de la **vigne** qui nécessite peu d'apport d'engrais. Ainsi, la part du chauffage au bois et celle liée au compostage des déchets sont supérieures pour ce département.

Contribution des départements dans les émissions régionales (2018)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>